REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 28 mai 2025

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 28 mai 2025 par visioconférence. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil se tient en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres composant le Gouvernement. Le Président de la République conduit actuellement la délégation malagasy au Madagascar – Dubaï Business Forum, un événement couronné de succès en renforçant les relations entre les opérateurs économiques malagasy et émiratis.

I- COMMUNICATIONS

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil des Ministres a approuvé la participation de Madagascar à la Réunion ministérielle des coordinateurs de la mise en œuvre des actions de suivi du FOCAC, qui se tiendra du 10 au 12 juin 2025 à Changsha, en Chine, sur invitation de SEM Wang Yi, Ministre des Affaires étrangères chinois. La réunion se tiendra du 10 au 12 juin 2025 à Changsha, en Chine. L'objectif est d'accélérer la mise en œuvre des décisions prises lors du sommet de septembre 2024, à l'issue duquel Madagascar a bénéficié d'un don de 200 millions de RMB de la part de la Chine. Le Président de la République a donné pour directive d'utiliser ce don pour la transformation agricole. Tous les projets liés à cette initiative ont déjà été conjointement examinés par le Secrétariat d'État chargé de la souveraineté alimentaire et l'Ambassade de Chine à Madagascar.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la déclaration de la fin de l'épidémie de poliovirus circulant dérivés d'une souche vaccinale de type 1 (Cvdpv1) à Madagascar et la mise en Place des mesures de contrôle sanitaire contre la propagation du poliovirus sauvage.
Madagascar a officiellement déclaré la fin de l'épidémie de poliovirus dérivé d'une souche vaccinale de type 1 (cVDPV1), qui sévissait depuis 2020 sur l'ensemble du territoire national, à la suite de la baisse de la couverture vaccinale due à la pandémie de Covid-19. Grâce à une réponse sanitaire rigoureuse — incluant campagnes de vaccination massive, renforcement de la vaccination de routine et intensification de la surveillance épidémiologique — le pays a rempli tous les critères nécessaires à la certification de l'interruption de la transmission du virus. Cette reconnaissance a été officiellement confirmée par l'Organisation de la Branche Régionale Afrique (OBRA), organe technique de l'OMS. Ce succès est le fruit du leadership du Président de la République, du soutien du Premier Ministre, de l'engagement de la Première Dame en tant que Marraine de la vaccination, et de la mobilisation de l'ensemble du Gouvernement et des partenaires.

Toutefois, il existe encore certains pays où le poliovirus sauvage est présent. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures sanitaires strictes afin d'éviter toute propagation de cette maladie à Madagascar. Parmi ces mesures figure l'obligation pour les voyageurs en provenance des pays où la présence du poliovirus sauvage a été confirmée de se faire vacciner avant leur arrivée à Madagascar. Des contrôles seront également renforcés aux frontières, accompagnés d'une intensification de la sensibilisation des voyageurs aux mesures sanitaires en vigueur.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la relance des sports scolaires régionaux et du sport scolaire national au niveau du Ministère de l'Education Nationale, Haute Matsiatra, du 18 au 24 août 2025, après une interruption depuis 2020 due à la pandémie de Covid-19. La dernière édition s'était tenue en 2019. Cet événement vise à renforcer la formation physique et éducative des élèves, tout en soutenant la professionnalisation dans le domaine de l'éducation physique (formations, diplômes, certificats). Les disciplines retenues sont : l'athlétisme (toutes catégories), le football (toutes catégories), l'handisport (toutes catégories) et le basketball (catégorie 14-15 ans).
Les 23 régions y prendront part. Les frais logistiques (restauration, équipements, déplacements, hébergement) seront couverts par le MEN, avec une possible collaboration interinstitutionnelle, notamment avec le Ministère des Sports.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil des Ministres a approuvé l'exécution des travaux de réhabilitation des rues dans la ville de Sambava, financés par le Fonds Routier. Il s'agit d'entretenir la route, par la réalisation de chaussées bétonnées, traversant la ville de Sambava entre l'Aéroport d'Ambodisatrana jusqu'au Pont d'Antaimby. Le Président de la République a insisté sur la nécessité de contrôler la qualité des travaux de construction de routes. Il a souligné que tous les responsables doivent faire preuve d'une exigence rigoureuse à ce sujet en précisant que seuls les professionnels compétents, capables d'exécuter les travaux selon les normes requises, doivent être retenus. Par ailleurs, tous les travaux réalisés doivent systématiquement être assortis de garanties.

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande pour l'établissement d'avenants aux marchés des travaux d'urgence pour la construction de 35 points d'eau par forage avec unités de traitement dans la ville d'Antananarivo et ses périphéries. Un avenant pour chaque marché s'avère indispensable en tenant compte des éléments suivants : le changement des sites d'implantation des forages et de leurs coordonnées géographiques et la modification du plan type de l'ouvrage.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'inauguration des travaux de réhabilitation du Pipeline Mandrare- Sampona, dans la Régions Anosy et Androy. Le projet de pipeline Mandrare - Sampona, financé par la Banque mondiale dans le cadre du programme MIONJO, fait partie des initiatives mises en œuvre pour lutter contre la pénurie d'eau dans le Sud de Madagascar. Grâce à cette infrastructure, les populations locales seront soulagées, avec environ 40 000 bénéficiaires directs dans les Régions Androy et Anosy. Les travaux ont notamment consisté en la réhabilitation complète du réseau d'adduction d'eau le long de la Route Nationale n°13, traversant Andranogoa, Sampona, jusqu'aux localités de Maroalimainty et Maroalipoty.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'accord pour l'organisation du Championnat d'Afrique de l'Est de Tennis de Table, du 31 mai au 03 juin 2025 à Antananarivo. L'accueil de compétitions internationales comme celle-ci renforce la fierté nationale et la position de Madagascar sur la scène internationale. À cela s'ajoute la confiance que d'autres pays accordent à Madagascar pour l'organisation de jeux internationaux, comme la Grande Ile l'a déjà démontré en accueillant récemment les Jeux des Îles, ainsi que de nombreuses compétitions sportives.

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'inauguration des travaux de construction de Cases Traditionnelles Résistantes aux Aléas Climatiques (CTRAC) et de Maisons Communautaires Multifonctionnelles (MCM) semi-dures. La construction de ces infrastructures s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de gestion des risques et des catastrophes. Les bâtiments CTRAC sont des structures de 15 m², conçues selon des normes spécifiques pour résister aux variations climatiques. Quant aux MCM, ce sont des infrastructures polyvalentes pouvant accueillir des activités culturelles ou servir d'entrepôts pour les aides destinées aux sinistrés. À ce jour, 188 bâtiments CTRAC sont entièrement achevés (Farafangana : 50, Vohipeno : 63, Manakara : 75), ainsi que 8 MCM (Vohipeno : 1, Manakara : 2, Mananjary : 5)

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'état d'avancement du projet « LAC IARIVO », Intégrant les travaux d'élargissement de la rocade Tsarasaotra-Ivato et la mise en place d'un parc solaire de 20 MW. La mise en œuvre de ce projet d'envergure est déjà bien engagée dans ses différents volets. Il contribuera à moderniser l'image de la Capitale et s'inscrit dans le cadre des préparatif pour le Sommet des Chefs d'État de la SADC. La procédure d'expropriation des personnes concernées par le projet est en voie d'achèvement, et la construction de la centrale solaire de 20 MW débutera sous peu. Par ailleurs, les études relatives à l'implantation des stations de bus électriques destinés spécifiquement au site du Lac Iarivo sont déjà finalisées. L'objectif est clair : tous les travaux doivent impérativement être achevés avant la tenue du Sommet de la SADC.

II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Le Conseil des Ministres a adopté le décret instituant le cadre institutionnel de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC).

Ce cadre institutionnel est constitué par les composantes suivantes : le Comité de Pilotage, les Sous-Comités stratégiques, le Comité de suivi-évaluation et le Comité multi-acteurs. Le présent décret, en plus de mettre en place les structures nécessaires à la mise en œuvre de la SNLCC, s'assure de la bonne coordination entre celles-ci en définissant clairement le rôle de chaque entité et structure.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES+MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Le Conseil des Ministres a adopté l'Avant-projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt relatif au financement du Projet d'Amélioration de la productivité Agricole Phase 2-PAPAM 2, conclu le 23 avril 2025 entre la République de Madagascar et l'Agence Française de Développement (AFD).

III- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DE LA JUSTICE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-1333 du 15 octobre 2020 et portant nomination de **M. RAMAROLAHY Hery Naina**, Directeur Régional de l'Administration Pénitentiaire Itasy.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Adoption du décret portant nomination de **M. TOMBOZARA**, Secrétaire Général de la Préfecture de Maevatanana.
- Adoption du décret portant nomination de **Mme. ZARANIVO Ernestine**, Chef District de Befandriana-Nord.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adoption du décret portant nomination de **M. RANDRIANASOLO Félix**, Directeur Régional de l'Education Nationale de SOFIA.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Adoption du décret portant nomination de **M. RAZAFINDRAMBOLA Tiana Christophe Richard**, Directeur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle Vatovavy.

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-221 du 10 février 2022 et portant nomination de **M. RAKOTOMAVO Zo Andrianina Patrick Herintiana**, Directeur des Recherches et Développement Hydrométéorologiques auprès du Ministère des Transports et de la Météorologie.

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-1184 du 06 juin 2019 et portant nomination de **M. RABARY Mamioelison Patrick**, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi et de la Fonction Publique de la Région Itasy.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-1587 du 14 août 2019 et portant nomination de **Mme. RIVOSOA Lalaina**, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi et de la Fonction Publique de la Région Anosy.

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAZAFIMAHATRATRA Hantanomenjanahary Eldie**, Directeur Régional du Tourisme et de l'Artisanat de la Région Amoron'i Mania auprès du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-848 du 29 juillet 2020 et portant nomination de **M. RANDRIANIRINA Didier Emmanuel**, Directeur Régional de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène Alaotra Mangoro.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-766 du 27 mars 2024 et portant nomination de **Mme. RAKOTOFIRINGA Ny Kanto Elysa**, Directeur de la Promotion du Volontariat et de l'Animation Communautaires auprès du Ministère de la Communication et de la Culture.

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1024 du 29 septembre 2021 et portant nomination de **Mme. RAFETRASON Arindra Hantanirina**, Directeur Administratif et Financier du Secrétariat d'Etat auprès de la Présidence de la République en charge des Nouvelles Villes.

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE EN CHARGE DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Adoption du décret portant nomination de **M. RAKOTONDRAMANANA Lalaina Andriamparany**, Directeur de la cellule Anti-corruption (CAC) au sein du Secrétariat d'Etat auprès de la Présidence de la République en charge de la Souveraineté Alimentaire.

IV- ABROGATION

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-555 du 19 mai 2021 portant nomination du Directeur d'Etablissement du Centre Hospitalièr Universitaire Mitsinjo Betanimena TOLIARA du Ministère de la Santé Publique.

Antananarivo , ce 28 mai 2025,

La Direction de la Communication
de la Présidence de la République